

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE – FIN SEPTEMBRE 2020



Date de Publication

15 novembre 2020

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	5
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	7
II. CONJONCTURE NATIONALE	9
II.1. SECTEUR RÉEL	10
II.2. FINANCES PUBLIQUES	19
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR	21
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	24

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril	7
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne	7
Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US	8
Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers.....	14
Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	15
Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination	16
Graphique 7 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin septembre 2020	19
Graphique 8 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin septembre 2020	20
Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)	21
Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin septembre 2020	23
Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin septembre 2020	24
Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	25
Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur.....	25

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %).....	5
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	6
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation	12
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 09 mois 2019 et 2020	22
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 09 mois 2019 et 2020.....	23

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AEN	Actifs Extérieurs Nets
AERIA	Aéroport International d'Abidjan
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
FASI	Fonds d'Appui aux acteurs du Secteur Informel
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FSGE	Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises
FSPME	Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises
ICA	Indice du Chiffre d'affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
Kg	Kilogramme
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises.
PND	Plan National de Développement
PSESH	Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire
PURGA	Programme d'Urgence Agricole
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UE	Union Européenne
US	United States (Etats-Unis)

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires

Reprise progressive de la croissance mondiale

L'activité économique mondiale reste fragilisée par la pandémie de coronavirus qui a fait de nombreuses victimes en 2020. En effet, l'instauration des mesures restrictives de lutte contre cette pandémie par la majorité des Etats en début d'année a fortement ébranlé les secteurs d'activités et perturbé l'offre et la demande de biens et services au cours du premier semestre. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont également été fortement éprouvées par ces mesures.

Toutefois, grâce à l'assouplissement des mesures à la fin du deuxième trimestre et à l'exécution de plans de soutien dans la plupart des pays, une reprise de l'activité est enregistrée au troisième trimestre 2020, après les fortes baisses des deux premiers trimestres de l'année.

Ainsi, en glissement annuel, les premières estimations de la croissance au troisième trimestre 2020, font ressortir des baisses de la production moins prononcées que celles enregistrées au deuxième trimestre 2020 aux Etats-Unis et en Zone Euro. Quant à la Chine, elle confirme sa reprise amorcée au deuxième trimestre (+3,2% après -6,8% au premier trimestre 2020).

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International, dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale paru en octobre 2020, projette un recul du PIB mondial de 4,4% en 2020, soit un gain de 0,8 point de pourcentage par rapport à la prévision du mois de juin 2020.

Au niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, les cours moyens du cacao (+3,3%), du café (+9,1%), de l'huile de palme (+23,3%) et de l'or (+27,3%) progressent sur les neuf premiers mois de 2020.

Le cours du cacao fèves poursuit sa reprise observée en août et croit de 4,7% au mois de septembre 2020. Il est porté par les craintes d'une faiblesse de l'offre liées à des conditions météorologiques défavorables en Afrique de l'Ouest et aux potentielles tensions politiques en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne les cours du pétrole brut (-36,7%), du caoutchouc (-10,5%) et du coton (-11,3%), ils fléchissent. Le pétrole brut est affecté par la morosité de la demande en lien avec les inquiétudes d'une seconde vague de contamination au coronavirus dans les pays de l'hémisphère nord.

Sur le marché des changes, en évolution mensuelle, l'euro s'est déprécié face au dollar US (-0,3%), au yuan renminbi (-2,0%), au yen (-0,7%) et au rand sud-africain (-3,2%) au mois de septembre 2020. La devise européenne s'est, cependant, appréciée de 1,0% face à la devise britannique.

Activité économique nationale perturbée par la Covid-19

Au plan national, la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas de contamination le 11 mars 2020 et le nombre de contaminations s'est accru au second trimestre. Cependant, une relative maîtrise de la pandémie est observée à partir du troisième trimestre, grâce notamment à la mise en œuvre d'un plan de riposte sanitaire qui a permis d'une part, la vulgarisation des gestes barrières dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et, d'autre part, l'amélioration de la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus.

En vue d'atténuer l'impact socioéconomique de la crise sanitaire sur l'économie, le Gouvernement a déployé un Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH) d'un montant de 1 700 milliards. Ce Plan intègre notamment l'instauration de facilités fiscales et douanières ainsi que la mise en place de fonds d'appui aux acteurs économiques et aux populations vulnérables.

En outre, l'activité économique a bénéficié de la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures publics prévus dans le PND 2016-2020, qui a connu, toutefois, un ralentissement au premier semestre 2020. Ainsi, des projets tels que les constructions du « 4ème pont » reliant les communes de Yopougon et du Plateau ainsi que du « Pont de Cocody » sont en cours. Il en est de même du bitumage de plusieurs routes dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays.

Les réalisations à fin septembre 2020 comparées à celles de fin septembre 2019 sont présentées ci-dessous.

Le **secteur primaire** enregistre des évolutions mitigées dans l'agriculture industrielle et d'exportation tandis que l'agriculture vivrière se maintiendrait en hausse. Les productions de noix de cajou (+22,3%), de coton (+2,2%), de sucre (+1,4%), et de banane (+10,5%) sont en hausse tandis que celles de café (-11,8%), de cacao (-7,3%) et d'ananas (-9,4%) se contractent. Le secteur agricole est impacté notamment par la perturbation des exportations et de l'approvisionnement en intrants, ainsi que par la baisse des cours mondiaux de certains produits qui impacte les prix d'achat aux producteurs.

Dans le **secteur secondaire**, la baisse de l'activité industrielle s'accroît pour se situer à -2,7% à fin juillet 2020 après -2,1% à fin juin 2020. Ce repli provient de la contraction des activités des « industries extractives » (-4,8%) et des « industries manufacturières » (-2,5%) combinée à la hausse des activités des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,0%) et des « industries environnementales » (+2,9%).

S'agissant de l'indicateur avancé du BTP, il connaît une progression de 3,0% à fin juillet 2020, moins prononcée que l'augmentation de 3,8% enregistré à fin juin 2020.

Dans le **secteur tertiaire**, les replis de l'indice du Chiffre d'affaires (-4,1% après -5,2% à fin juin 2020), le trafic de marchandises dans le maritime (-4,5%, après -6,2% à fin juin 2020) et du transport routier (-1,9% après -4,4% à fin juin 2020) observés à fin juin 2020 s'atténuent. Par contre, la contraction du transport ferroviaire se maintient à 9,6% et la baisse du nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (-73,6% après -57,4% à fin juin 2020), s'accroît.

L'indice des **prix à la consommation** connaît une augmentation de 2,4% comparée à la période correspondante de 2019, après une progression de 2,5% à fin août 2020. Cet accroissement des prix provient du renchérissement, à la fois, des produits comestibles de 4,3% et des produits non alimentaires de 1,6%. En termes d'origine, les

prix des produits locaux affichent une hausse de 3,6%, tandis que ceux des produits importés reculent de 1,6%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, se situe à 2,1% à fin septembre 2020, contenu dans la norme communautaire de l'UEMOA de 3% maximum.

Le marché de l'**emploi formel** enregistre, à fin septembre 2020, une progression de 6,0% du nombre de salariés sur un an, correspondant à 1 100 467 emplois nets créés. Avec l'allègement des mesures de restriction et la reprise progressive des activités économiques, une baisse des cessations d'activités est observée aux deuxième (-26,8%) et troisième (-35,8%) trimestres après la forte hausse (+121%) enregistrée au premier trimestre, comparé aux périodes correspondantes de 2019.

La situation des **finances publiques** est marquée par un niveau de recouvrement de recettes et dons de 3 674,0 milliards, en deçà de l'objectif ¹ de 4 159,1 milliards fixé au mois de septembre 2020. Il se dégage ainsi une moins-value de 485,0 milliards imputable principalement à la crise économique liée à la pandémie de la Covid-19. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils sont exécutés à hauteur de 5 045,9 milliards pour un objectif de 4 953,6 milliards, soit une surconsommation de 92,3 milliards. Ce dépassement de l'objectif est en rapport avec les nouvelles dépenses découlant de la mise en œuvre du plan de riposte sanitaire et du PSESH. En outre, ces Plans ont engendré une réallocation des dépenses en prenant en compte les nouvelles priorités.

Il en ressort un déficit budgétaire de 1 371,8 milliards contre un solde budgétaire prévisionnel déficitaire de 794,5 milliards. La levée de fonds sur les marchés monétaire et financier, d'un montant de 2 837,7 milliards a permis de financer ce déficit et de faire face aux échéances de remboursement du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** enregistrent une contraction en valeur aussi bien des exportations (-4,6%) que des importations (-3,5%). Le repli des exportations provient d'une diminution des ventes en valeur de produits de l'« agriculture

¹ Les objectifs sont celles arrêtés avec les services du FMI à la mission de Septembre 2019 qui demeurent à ce jour les seules données d'évaluation du programme. Toutefois des nouveaux objectifs ont été définis avec eux dans

le cadre des 7^{ème} et 8^{ème} revue du programme à fin septembre 2020 qui permettront l'évaluation du programme à fin décembre 2020.

industrielle et d'exportation » (-2,4%), des « produits manufacturés » (-20,2%) et des « produits miniers » (-9,0%) en lien avec une baisse des volumes respectivement de 1,8%, 8,6% et 4,9%. En ce qui concerne les importations, elles sont impactées par le recul des prix (-5,3%) tandis que les volumes augmentent de 0,9%. La régression en valeur des importations de 3,5% est liée à celle des biens de consommation (-3,5%) et des biens intermédiaires (-9,5%). Les achats de biens d'équipement croissent en valeur de 8,2% sous l'effet d'une hausse des volumes de 14,2%.

Il résulte de ces évolutions un excédent commercial de 533,2 milliards, en retrait de 13,4% comparativement à fin septembre 2019. Les termes de l'échange s'améliorent de 6,7% en raison de la baisse des prix à l'import.

La **situation monétaire** est marquée par la mise en œuvre de mesures accommodantes en vue de soutenir la relance de l'activité économique dans la zone économique et monétaire ouest africaine. Ainsi, au mois de juin 2020, la BCEAO a abaissé ses principaux taux directeurs de 50 points de base. Par conséquent, la masse monétaire au sens large (M2) connaît une expansion de 18,7% (+1 819,1 milliards) sous l'effet des augmentations enregistrées au niveau des créances sur l'économie (+345,4 milliards ; +4,9%), des créances nettes sur l'Administration Centrale (+626,9 milliards ; +21,7%) et des actifs extérieurs nets (+835,6 milliards ; +49,6%).

Sur la **place boursière sous régionale**, les indicateurs de référence BRVM 10 et BRVM Composite ressortent en retrait respectivement de 18,9% et de 16,6%, sous l'effet d'une contreperformance de la plupart des indices boursiers sectoriels. Cependant, la capitalisation boursière enregistre une augmentation de 14,2%.

En conclusion, l'économie ivoirienne reste marquée par les conséquences de la pandémie à coronavirus. La contraction de la production industrielle s'accroît et le secteur tertiaire se maintient en baisse, en dépit d'une atténuation de la contraction du trafic maritime.

Dans le secteur primaire, l'évolution de la production reste globalement positive. Cependant, certaines filières sont confrontées

notamment à la régression des cours internationaux et à des difficultés de commercialisation. Le Gouvernement œuvre à la levée de ces contraintes et à la préservation des revenus des paysans.

Par ailleurs, l'exécution en cours du plan de relance économique adopté par le Gouvernement devrait favoriser la reprise de la production. En outre, la bonne orientation du financement bancaire traduit l'engagement du système de crédit à accompagner cette reprise.

Toutefois, la seconde vague de contaminations observée dans les pays avancés pourraient ralentir la reprise de l'économie mondiale.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Reprise progressive de la croissance mondiale

L'activité économique mondiale reste fragilisée par la pandémie de la maladie à coronavirus (Covid-19) qui a fait de nombreuses victimes en 2020.

A fin septembre 2020, le nombre de personnes infectées au niveau mondial dépasse les trente-trois (33) millions, avec plus d'un million de décès. Le nombre de cas confirmés a augmenté de façon spectaculaire aux États-Unis, en Amérique Latine, en Inde et en Afrique du Sud. En outre, il est reparti à la hausse dans des pays qui avaient connu une accalmie (Australie, Japon, Espagne et France).

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de cette maladie, la majorité des Etats a instauré des mesures restrictives axées notamment sur la fermeture des frontières, la limitation des échanges commerciaux, la fermeture de certains commerces et le confinement plus ou moins strict des populations. Ces mesures ont fortement ébranlé les secteurs d'activités et bouleversé l'offre et la demande de biens et services au cours des deux premiers trimestres de l'année. Toutefois, au troisième trimestre 2020, l'économie mondiale a entamé une reprise grâce à l'assouplissement des mesures restrictives et à l'exécution de plans de soutien à l'activité économique.

Ainsi, en glissement annuel, les premières estimations de la croissance au troisième trimestre 2020, font ressortir des baisses de production moins prononcées que celles enregistrées au deuxième trimestre 2020 aux Etats-Unis et en Zone Euro. Quant à la Chine, elle confirme sa reprise amorcée au

deuxième trimestre (+3,2% après -6,8% au premier trimestre 2020).

Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), dans sa publication portant sur les perspectives de l'économie mondiale parue en octobre 2020, projette un recul du PIB mondial de 4,4% en 2020, soit un gain de 0,8 point de pourcentage par rapport à la prévision du mois de juin 2020.

Cependant, avec la recrudescence des nouvelles contaminations, des mesures de confinements partiels sont annoncées par certains pays, en vue de protéger les populations vulnérables.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les économies des **pays avancés** enregistreraient en 2020, selon le FMI, une contraction du PIB de 4,4%, contre une précédente prévision de -4,9% et une réalisation de +2,8% en 2019. Cette amélioration devrait concerner l'ensemble des pays, en dépit de l'annonce des mesures de confinements partiels par certains pays européens.

Au **Japon**, l'activité économique a subi au deuxième trimestre une contraction sans précédent de 10,1% en glissement annuel, sous l'effet du déclin de la consommation et des exportations. Au troisième trimestre, les Autorités s'attendent à un rebond avec la levée des mesures de confinement. Toutefois, elles estiment que ce redressement devrait être modeste en raison de l'augmentation des nouveaux cas de contaminations qui freine la reprise de la consommation des ménages. Sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB devrait chuter de 5,3%, moins fortement que prévu en juin 2020 (-5,8%). L'économie japonaise devrait profiter des mesures massives de relance

budgétaire et monétaire déployées pour amortir l'impact de la pandémie.

Aux **États-Unis**, le PIB a enregistré une chute de 2,9% au troisième trimestre 2020, en glissement annuel, moins accentuée que la baisse de 9,0% du trimestre précédent. En glissement trimestriel, l'économie américaine réalise un bond de 7,4% au troisième trimestre après un repli de 9,0% au deuxième trimestre. Le rebond de l'activité économique est essentiellement soutenu par les aides versées par le Gouvernement fédéral aux ménages et aux entreprises face à la pandémie de la Covid-19.

Sur l'ensemble de l'année, le FMI table sur une baisse du PIB de 4,3%.

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévisions 2020	
	PEM octobre 2020	Mise à jour des PEM juin 2020	PEM octobre 2020
Mondiale	2,8	-4,9	-4,4
Pays avancés	1,7	-8,0	-5,8
<i>Etats Unis</i>	<i>2,2</i>	<i>-8,0</i>	<i>-4,3</i>
<i>Japon</i>	<i>0,7</i>	<i>-5,8</i>	<i>-5,3</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>1,5</i>	<i>-10,2</i>	<i>-9,8</i>
Zone Euro	1,3	-10,2	-8,3
<i>France</i>	<i>1,5</i>	<i>-12,5</i>	<i>-9,8</i>
<i>Allemagne</i>	<i>0,6</i>	<i>-7,8</i>	<i>-6,0</i>
<i>Italie</i>	<i>0,3</i>	<i>-12,8</i>	<i>-10,6</i>
<i>Espagne</i>	<i>2,0</i>	<i>-12,8</i>	<i>-12,8</i>

Source : FMI WEO juin 2020 et octobre 2020

Au **Royaume-Uni**, le PIB a chuté de 21,5% au deuxième trimestre 2020 en glissement annuel. Au troisième trimestre, l'activité économique enregistrerait une légère amélioration du fait d'un allègement des restrictions sanitaires. Sur l'ensemble de l'année, le PIB enregistrerait un repli de

9,2% moins accentué que la prévision de -10,2% de juin 2020.

Dans la **Zone Euro**, l'activité a subi, au troisième trimestre 2020, une contraction de 4,3% en glissement annuel. Ce retrait est moins prononcé que le recul historique de 15,0% enregistré le trimestre précédent. Au troisième trimestre 2020, l'économie allemande a reculé de 4,2% contre -11,2% au deuxième trimestre et celle de la France de -4,8% après -18,8% le trimestre précédent. La Zone Euro devrait ainsi enregistrer une décroissance de 8,3% sur l'année 2020.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, les perspectives demeurent précaires, en lien avec la poursuite de la propagation de la Covid-19 qui affecte la plupart des secteurs, en particulier l'hôtellerie, le transport, la restauration et l'évènementiel. Selon le FMI, le PIB de ce groupe de pays devrait régresser de 3,3% en 2020. Cette décroissance plus forte que la prévision de juin 2020, serait principalement expliquée par un repli plus prononcé du PIB de l'Inde.

Quant à la **Chine**, premier pays affecté par la Covid-19, l'activité économique rebondit de 4,9% au troisième trimestre 2020, confirmant sa reprise amorcée au deuxième trimestre (+3,2% après -6,8% au premier trimestre 2020). L'économie chinoise est impulsée par la maîtrise efficace de la pandémie, associée à une solide amélioration de la consommation intérieure et à l'exécution de plans de sauvetage et de relance.

Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance du PIB de l'année 2020 du pays resterait positif mais faible à +1,9% contre +6,1% en 2019.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Réalisé 2019	Prévisions 2020	
	PEM octobre 2020	Mise à jour des PEM juin 2020	PEM octobre 2020
Pays émergents	3,7	-3,0	-3,3
<i>Chine</i>	6,1	-0,8	1,9
<i>Russie</i>	1,3	-6,6	-4,1
<i>Brésil</i>	1,1	-9,1	-5,8
<i>Inde</i>	4,2	-4,5	-10,3
Afrique subsaharienne	3,2	-3,2	-3,0
<i>Nigéria</i>	2,2	-5,4	-4,3
<i>Afrique du sud</i>	0,2	-8,0	-8,0

Source : FMI WEO juin 2020 et septembre 2020

Le PIB du **Brésil** a fléchi de 11,4% en glissement annuel au deuxième trimestre 2020, en raison de la performance négative du secteur des services, impacté par la pandémie. Au troisième trimestre, certains indicateurs de juillet à août, tels que la création d'emploi, permettent d'espérer un rebond de l'activité de l'ordre de 5% selon l'Institut National de la Statistique du Brésil. Sur l'ensemble de l'année 2020, le FMI prévoit un décrochage du PIB de 5,8%.

En **Inde**, le Produit Intérieur Brut a chuté de 23,5% en glissement annuel au deuxième trimestre. Le pays fait les frais d'un sévère confinement imposé pour faire barrage à la pandémie à coronavirus, qui continue malheureusement à faire des ravages. Selon le FMI, l'économie indienne devrait fléchir de 10,3% en 2020.

En **Afrique Subsaharienne**, l'activité économique s'est effondrée au premier semestre 2020 et devrait se poursuivre au troisième trimestre en lien avec la crise de la Covid-19 qui affecte durement la

production de services et de la consommation. Le Nigéria et l'Afrique du Sud, les deux locomotives de la zone ont vu leur PIB reculer au deuxième trimestre respectivement de 6,1 % et 17,1 % en glissement annuel.

Sur l'ensemble de l'année, le FMI projette désormais une contraction du PIB de la région de l'ordre de 3,0% contre -3,2% dans ses projections de juin 2020, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage.

Les PIB du Nigeria et de l'Afrique du Sud connaîtraient des décroissances respectives de 4,3% et 8%.

✓ Pays de la zone UEMOA

L'activité économique a reculé dans l'UEMOA au deuxième trimestre 2020 avec une baisse de 2% du PIB en glissement annuel, selon le bulletin trimestriel de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Cette régression provient des secteurs tertiaire et secondaire.

Sur l'ensemble de l'année 2020, le PIB de la zone devrait enregistrer une faible croissance de 0,3% contre +6,1% en 2019. Toutefois, cette faible progression témoigne d'une résilience de la zone dans un contexte mondial morose.

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2019 (réalisé)	Croissance du PIB en 2020 (prévision)
Bénin	6,9	2,0
Burkina Faso	5,7	-2,0
Côte d'Ivoire	6,2	1,8
Guinée Bissau	4,5	-2,9
Mali	5,1	-2,0
Niger	5,9	0,5
Sénégal	5,3	-0,7
Togo	5,3	0,0
UEMOA	6,6	2,7

Sources : DGE/DPPSE ; prévision FMI, octobre 2020

Par ailleurs, selon l'Institution, le taux d'inflation est ressorti à 1,7% au second trimestre après 1,2% sur les trois premiers trimestres de l'année. Sur l'ensemble de l'année, il est attendu à 1,8% en moyenne.

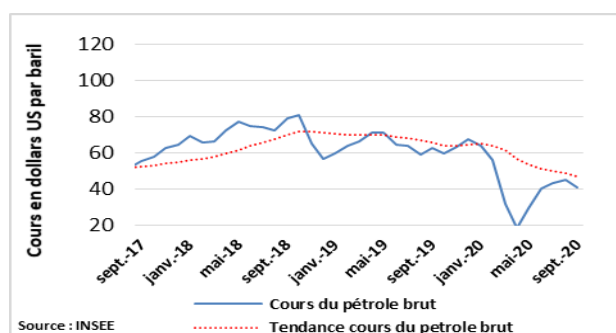
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

Evolution contrastée des cours des principaux produits de base

Le **marché des matières premières** est marqué par une évolution contrastée des cours des principaux produits de base.

En variation mensuelle, le cours moyen du **pétrole brut** baisse de 8,7% en septembre 2020 après son redressement entamé en mai 2020. Le prix du pétrole est affecté par la morosité de la demande en lien avec les inquiétudes d'une seconde vague de contamination à la Covid-19 dans les pays de l'hémisphère nord. Ainsi, le prix du baril est passé de 44,8 dollars US en août 2020 à 40,9 dollars US en septembre 2020. Aussi, sur les trois premiers trimestres de 2020, le cours du pétrole brut se contracte de 36,7% en glissement annuel.

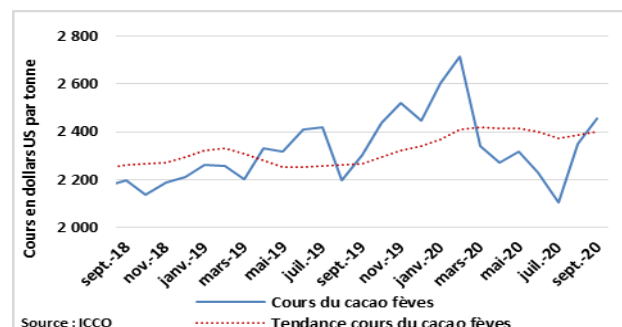
Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut en dollar us par baril



Le cours du **cacao fèves** poursuit sa reprise observée en août et croît de 4,7% en septembre 2020. Les prix du cacao sont portés par les craintes d'une faiblesse de l'offre liées à des conditions météorologiques défavorables en Afrique

de l'ouest et aux potentielles tensions politiques en Côte d'Ivoire. En moyenne, sur la période, les cours s'accroissent de 3,3%.

Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves en dollar US par tonne



Le cours du **café (indice composite)** croît de 1,3% en septembre par rapport à août 2020, porté par la faiblesse de l'offre en début de mois. Toutefois, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2020, les prix ont augmenté de 9,1% en glissement annuel.

Porté par la hausse de la demande en pneus liée à la reprise des activités dans l'industrie automobile, le cours du **caoutchouc** poursuit sa progression débutée en juin 2020 et croît de 3,7% en septembre comparativement à son niveau d'août 2020. Par contre, en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2020, le cours du caoutchouc baisse de 10,5% en glissement annuel.

Le cours du **coton** augmente de 1,3% en septembre. Il bénéficie, du côté de la demande, des achats de la Chine et du côté de l'offre, de la perspective d'une baisse de production en particulier dans les zones d'exploitation américaines qui ont subi des tempêtes. En revanche, sur les trois premiers trimestres, le cours moyen du coton chute de 11,3% pâtissant d'une augmentation des stocks.

Le cours de **l'huile de palme** poursuit son évolution à la hausse amorcée en juin 2020, soutenue par les achats de la Chine et de

l'Inde. Ainsi, les prix se sont améliorés de 5,0% en évolution mensuelle au mois de septembre. Sur les neuf premiers mois de l'année 2020 et en glissement annuel, le cours moyen a augmenté de 23,3%.

En évolution mensuelle, le cours de l'or régresse de 2,3% en septembre après sa bonne progression observée depuis le début de l'année. En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année, le cours de l'or augmente de 27,3%, profitant de sa qualité de valeur de refuge.

Le cours du **riz blanchi** s'accroît de 0,4% en septembre 2020 relativement à son niveau d'août 2020. En moyenne, depuis le début de l'année, le prix du riz progresse de 19,8%. Cette hausse est imputable à des inquiétudes sur l'offre mondiale liées à des conditions météorologiques défavorables dans les principaux pays producteurs d'Asie de l'est notamment la Thaïlande.

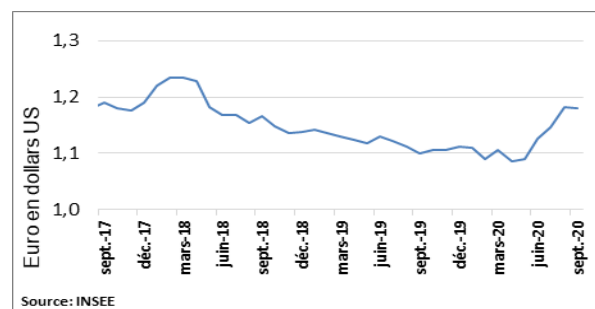
Evolution mitigée de l'euro face aux principales monnaies en glissement annuel

Sur le marché des changes, en moyenne à fin septembre 2020, l'euro perd 1,5% par rapport au yen. En revanche, la monnaie européenne s'apprécie par rapport à la livre sterling (+0,2%), au yuan renminbi (+1,9%) et au rand (+16,6%), mais reste stable face au dollar US.

En variation mensuelle, l'euro s'est déprécié face au dollar US (-0,3%), au yuan renminbi (-2,0%), au yen (-0,7%) et au rand sud-africain (-3,2%). La monnaie européenne est fragilisée par la perspective d'une faiblesse de l'activité dans la zone, en lien avec la recrudescence des cas d'infections à la Covid-19 qui a conduit des pays européens à annoncer de nouvelles mesures de confinement. L'euro s'apprécie,

cependant, de 1,0% face à la monnaie britannique.

Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar US



II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

Au plan national, la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas de contamination à la Covid-19 le 11 mars 2020 et le nombre de contaminations s'est accru au second trimestre. Cependant, une relative maîtrise de la pandémie s'est observée à partir du troisième trimestre, grâce, notamment, à la mise en œuvre d'un plan de riposte sanitaire qui a permis la vulgarisation des gestes barrières dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 et à l'amélioration de la prise en charge des personnes infectées par le coronavirus. A la fin du mois de septembre 2020, le taux de guérison se situe à 97,8%, avec 19 291 personnes guéries sur un total de 19 724 cas positifs enregistrés. Aussi, le taux de positivité² est passé de 10,3% au début du mois de septembre à 4,1% à la fin du mois, en deçà du seuil de vigilance qui se situe entre 5% et 10%.

Ainsi, l'activité économique est caractérisée par un redressement au troisième trimestre, après le fléchissement enregistré au deuxième trimestre 2020 du fait de l'accentuation de la propagation de la Covid-19. Cette reprise est en relation avec la levée progressive des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19, la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH), ainsi qu'à la poursuite du PND 2016-2020.

En ce qui concerne le PSESH, outre les mesures fiscales et douanières prises pour atténuer l'impact de la Covid-19 sur l'activité économique, des fonds d'appui aux

différents acteurs économiques et aux populations vulnérables ont été créés et ont commencé leurs opérations depuis la mi-mai 2020. Les secteurs d'activités ayant bénéficié de ces différents fonds d'appui sont l'hôtellerie, le tourisme, le transport, le commerce, l'industrie, l'artisanat, la restauration, la culture, les services et le BTP.

S'agissant du secteur agricole, il a également été impacté par la crise sanitaire qui a entraîné, entre autres, (i) une baisse des cours mondiaux ainsi que des revenus des producteurs et des industriels, (ii) la désorganisation des circuits de commercialisation et (iii) l'indisponibilité des intrants. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a mis en place un Programme d'Urgence de soutien aux filières Agricoles (PURGA) les plus impactées par la Covid-19.

L'activité économique a bénéficié de la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures publiques prévus dans le PND 2016-2020, qui a connu, toutefois, un ralentissement au premier semestre 2020. Ainsi, des hôpitaux généraux ont été réhabilités et plusieurs centres hospitaliers régionaux sont en construction. S'agissant des projets routiers, les bitumages des tronçons Danané-Frontière Guinée, Bouna-Doropo-Frontière Burkina et Odienné-Gbéléban-Frontière Guinée ont été achevés. En outre les constructions du 4^{ème} pont reliant les communes de Yopougon et du Plateau ainsi que du Pont de Cocody sont en cours, de même que le bitumage de

² Taux de positivité : mesure le nombre de personnes déclarées positives sur une semaine par rapport au nombre de personnes testées au cours de cette semaine

plusieurs routes au niveau du district d'Abidjan.

Par ailleurs, l'économie bénéficie de la poursuite des réformes menées par le Gouvernement notamment le paiement électronique des impôts et de l'introduction d'un nouveau code des marchés publics, comme le souligne l'agence de notation Bloomfields Investment dans son dernier rapport. Cependant, en dépit de ses réformes, de la stabilité de la gestion des finances publiques et de la solidité du système financier enregistrées par la Côte d'Ivoire, l'agence de notation a révisé à la baisse la note du pays la faisant passer de 6,1 en 2019 à 5,7 en 2020 en raison principalement du risque accru de survenance de crise socio-politique et de l'impact négatif de la crise sanitaire sur l'économie.

Sur les huit premiers mois de l'année 2020, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire a enregistré 9 850 entreprises créées contre 11 045 à fin septembre 2019, soit un repli de 12%. De même, le volume des investissements agréés par le CEPICI s'est situé à 465,72 milliards en progression de 35% par rapport à un an plutôt, témoignant de la confiance soutenue des investisseurs dans la dynamique de la Côte d'Ivoire.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire, sur les neuf premiers mois de l'année, est caractérisé par une évolution mitigée des principales spéculations de l'agriculture industrielle et d'exportations. Au niveau de l'agriculture, la production serait globalement en hausse.

La survenue de la crise sanitaire a affecté énormément le secteur agricole, en

induisant, notamment, (i) la baisse des cours mondiaux ainsi que des revenus des producteurs et industriels, (ii) des difficultés pour le maintien de la main d'œuvre dans les exploitations et les unités de transformations et (iii) la désorganisation des circuits de commercialisation. Le taux d'exécution du budget du PURGA reste encore faible pour permettre un véritable soulagement des acteurs. Par conséquent, des actions sont en cours en vue de booster l'exécution du PURGA au dernier trimestre 2020, à travers l'accélération de la mise à disposition du reliquat des contributions aussi bien du Gouvernement que des partenaires financiers.

▣ *Evolution mitigée de l'agriculture d'exportation*

L'agriculture industrielle et d'exportation enregistre une hausse des productions de noix de cajou, de coton, de sucre et de banane dessert tandis que celles de café, de cacao et d'ananas baissent.

La production de **cacao**, sur les neuf premiers mois de 2020, se replie de 7,3% pour se situer à 1 011 789 tonnes. Ce recul est imputable notamment au repos végétatif lié au cycle de production et à la réglementation forestière prise par le Gouvernement en vue d'assurer une production durable du cacao et la préservation du couvert végétal. En dépit de cette baisse, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs est ressorti à 835 milliards, en hausse de 2,0%, comparé à fin septembre 2019, en raison d'une hausse du prix d'achat bord champ de 10,0% passant de 750 Francs CFA/kg à 825 Francs CFA/kg. En effet, pour faire face aux effets de la crise sanitaire et apporter un appui aux producteurs, le Gouvernement a tenu à maintenir le prix d'achat bord champ de la

campagne intermédiaire grâce à la mise en place d'un fonds Cacao de 10 milliards attribué sous forme d'une subvention de 200 Francs CFA/kg.

En ce qui concerne le **café**, la production est ressortie en baisse de 11,8% pour s'afficher à 83 003 tonnes, du fait du vieillissement du verger. Sur cette période, le revenu brut cumulé des producteurs s'est situé à 58 milliards, en baisse de 11,8%. Malgré la chute des cours mondiaux, le Gouvernement, a soutenu les prix au producteur avec une subvention qui a permis de maintenir le prix d'achat bord champ à 700 Francs CFA/kg.

La production de **noix de cajou**, se situe à 773 236,0 tonnes, en hausse de 22,3% grâce à une meilleure maîtrise des fuites par les frontières terrestres et à de meilleures conditions agronomiques (pluviométrie, nouvelles variétés, techniques nouvelles d'élagage et de greffage). Cependant, les difficultés de commercialisation consécutives à la chute des cours et les faibles capacités de stockage ont entraîné une dégradation de la qualité des noix de cajou brutes et une perturbation des activités des acteurs de la chaîne de valeur. Dans ce contexte, le Gouvernement ivoirien, à travers le PURGA, a accordé un soutien de 36,69 milliards à la filière. Ce soutien est accordé aux exportateurs sous forme de subvention au prix d'achats bord champ à hauteur de 200 Fcfa/kg et aux transformateurs à hauteur de 1 200 Fcfa/kg dont 800 FCFA/kg au titre de la subvention Covid-19 et 400 FCFA/kg sous forme de subvention à la transformation. Ces différentes actions ont contribué à accroître les achats de noix de cajou au troisième trimestre 2020. Ainsi, la production s'est bonifiée de 109,3% au troisième trimestre

2020 comparée à celle du troisième trimestre 2019.

La production de **banane dessert** progresse de 10,5% pour se situer à 380 635,3 tonnes. Cette embellie est attribuable aux investissements effectués dans la filière et à la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement portant sur la réintroduction des petits planteurs. En outre, la production a bénéficié de la consolidation de la reprise des exportations amorcée au mois de juin 2020. En effet, les exportations de banane dessert ont rebondi de 16,7%, en glissement annuel, au troisième trimestre 2020, après la baisse de 4,3% accusée aux mois d'avril et mai 2020. La filière de la banane dessert tire également avantage de l'appui du Gouvernement dans le cadre de la pérennisation de l'outil de production. Cet appui, d'un montant global de 500 millions est accordé sous forme de soutiens financiers directs aux producteurs et de financement des activités liées à la production.

Au niveau de la **filière coton**, la production continue de bénéficier de la mise en œuvre du zonage industriel qui a contribué à accroître la qualité du coton, le revenu des producteurs ainsi que les rendements agricoles. Ainsi, la campagne 2019-2020 s'est achevée avec une production de 490 423 tonnes, en hausse de 4,5% comparé à la campagne précédente. Dans le cadre de l'appui du Gouvernement aux filières impactées par la Covid-19, la filière coton bénéficie d'un montant global de 10,9 milliards pour le soutien aux sociétés cotonnières et aux producteurs ainsi que le remboursement aux sociétés cotonnières du solde de la campagne 2019-2020.

La production de **sucre** s'affiche à 192 217 tonnes contre 188 512 tonnes un an plus tôt, soit une augmentation de 2,0%. La filière devrait accroître ses investissements afin de mieux répondre à la demande nationale et augmenter sa compétitivité.

La filière **palmier à huile**, quant à elle, est confrontée à la faible productivité des régimes de palme ainsi qu'à la baisse du prix d'achat du régime de palme. Toutefois, la production devrait ressortir en hausse de 0,8% en 2020, profitant de l'impact des mesures prises par le Gouvernement. Il s'agit notamment de (i) la distribution des plants améliorés, (ii) le renforcement des capacités des sociétés coopératives, (iii) la contractualisation entre les petits producteurs et les acteurs de la première transformation, et (iv) un soutien aux producteurs d'un montant de 500 millions dans le cadre du PURGA.

En ce qui concerne **la filière ananas**, dominée par les petits paysans, la baisse de la production s'accroît, passant de 7,2% à fin juin 2020 à 9,4%, avec une production de 31 357,0 tonnes. Ce repli s'explique notamment par (i) l'augmentation des pertes post récoltes en raison des difficultés de commercialisation découlant des mesures de lutte contre la Covid-19, et (ii) la rupture partielle de l'approvisionnement en produits phytosanitaires. Ainsi, dans le cadre du PURGA, la filière devrait bénéficier d'un financement de 1 milliard. Cet appui devrait contribuer à préserver l'outil de production et à accroître la compétitivité de la filière.

La filière **hévée**, à l'instar des autres spéculations d'exportation a été confrontée aux effets pervers de la propagation de la Covid-19 qui a entraîné une baisse des revenus des producteurs et des industriels

en lien avec l'arrêt des saignées et la baisse des contrats de vente des unités de transformation. En 2020, la production de caoutchouc naturel devrait s'accroître de 10,0% pour atteindre 526 000 tonnes. Cette progression tirerait profit de l'accroissement des capacités d'usinage et d'un appui financier aux producteurs d'un montant global de 10,78 milliards dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

	9 mois 2019	9 mois 2020	Variation (%)	Prév. 2020
Cacao	1 091 272,2	1 011 789,7	-7,5	-8,3
Café	94 109,3	83 002,8	-11,8	-10,1
Anacarde	632 215,0	773 236,0	22,3	42,1
Ananas	34 610,0	31 357,0	-9,4	13,3
Banane dessert	344 587,9	380 635,3	10,5	22,0
Coton graine	360 073,5	368 026,1	2,2	2,2
Sucre	113 693,9	115 335,0	1,4	1,5

Source : DGE, OPA, MINADER

□ **Maintien à la hausse de l'agriculture vivrière**

L'agriculture vivrière devrait poursuivre sa progression en 2020. En effet, la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière augmenterait de 2,6% tirée par les productions des tubercules (+3,3%) et des autres cultures vivrières (+3,2%).

L'accroissement des productions de tubercules serait imputable à la bonne tenue des bananes plantains (+3,7%), des ignames (+3,6%), du taro (+2,9%), du manioc (+2,8%) et de la patate douce (+2,8%).

Les autres cultures bénéficieraient de la hausse de la production de tomates (+3,8%), d'arachide (+3,8%), de gombos (+2,9%) et d'aubergines (+1,4%).

Au niveau des céréales, la production enregistrerait un repli de 0,2% sous l'effet conjugué de la diminution de la production de riz paddy (-2,0%) et de la hausse des productions de maïs (+2,3%), du mil (+3,8%), de sorgho (+3,8%) et de fonio (+3,0%). Les céréales bénéficient de la maîtrise des prix sur les neufs premiers mois de l'année.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA, les filières de productions alimentaires bénéficieront d'un appui financier de 50 milliards.

II.1.b. Secteur secondaire

La situation dans le secteur secondaire apparaît mitigée avec une contraction de l'activité industrielle et une progression du BTP.

❑ *Reflux de l'activité industrielle.*

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) a enregistré un recul de 2,7% à fin juillet 2020 après un repli de 1,7% à fin juin 2020. Le reflux de l'IHPI est imputable à la baisse de la production des « industries extractives » (-4,8%) et des « industries manufacturières » (-2,5%) atténuée par la hausse de celle des « industries environnementales » (+2,9%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+4,0%).

✓ *Morosité dans les activités d'« extraction d'hydrocarbures »*

A fin septembre 2020, les « **industries extractives** » devraient se maintenir en baisse. En effet, dans la division « **extraction d'hydrocarbures** », la production de pétrole brut s'affaisse de 22,5% en raison de la chute de la production des deux principaux blocs CI-40 (-24,4%) et CI-26 (-23,4%) représentant

plus de 90% de la production nationale. Ces baisses s'expliquent par la déplétion naturelle des puits, des perturbations intervenues au niveau des outils de production et des arrêts programmés pour l'entretien de ces outils. Néanmoins, la hausse de la production de gaz naturel (+3,6%), impulsée par la progression de la consommation d'électricité de source thermique, atténue l'effet de la baisse de la production de pétrole brut.

A l'inverse, la division « **extraction de minerais métalliques** » maintient son dynamisme. En effet, la production d'or augmente de 20,2% grâce à l'accroissement de la capacité de production du complexe minier d'Ity-Daapleu et au renforcement des mesures de contrôle des exploitations minières. L'extraction de nickel a plus que triplé (+254,9%) et celle du manganèse s'accroît de 17,7% à fin août 2020. Le manganèse profite de l'augmentation des prix, tandis que la production de nickel se normalise après avoir subi les effets des intempéries en 2019. Au niveau de la bauxite, 221 179,5 tonnes ont été extraites à fin août 2020.

Dans la division « **autres activités extractives** », la production de **diamant** se redresse progressivement (+0,7%) après une contraction de 0,3% à fin août 2020, et 8,9% au premier semestre 2020.

✓ *Baisse de la production manufacturière*

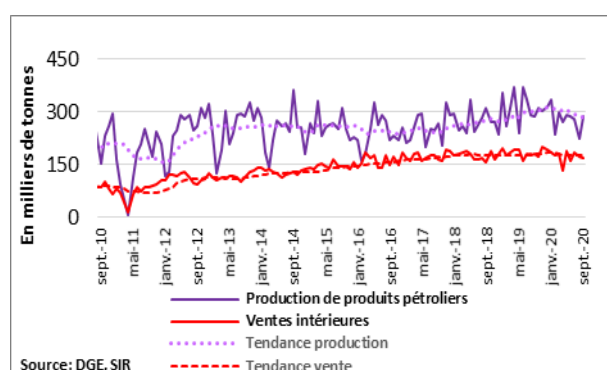
A fin juillet 2020, la production des « **industries manufacturières** » a reculé de 2,5%, en raison principalement de la baisse des activités des « industries agro-alimentaires » (-5,7%), des « industries textiles et d'habillement » (-13,7%) et des « industries de transformation de produits pétroliers » (-5,7%). Ces contractions sont

atténuées par la progression des « industries métalliques » (+40,6%) et des « industries de cuir, d'articles de voyage et de chaussures » (+15,9%).

Au troisième trimestre 2020, les exportations des produits manufacturés affichent un recul de 29,6% qui indiquerait le maintien à la baisse des activités des industries manufacturières.

Au niveau des produits pétroliers, la production reste en baisse. Elle accuse un reflux de 13,3% au troisième trimestre 2020, en glissement annuel, après une contraction de 13,2% le trimestre précédent. Au total, au terme des neuf premiers mois de l'année 2020, la production fléchit de 10,8%, en lien avec les baisses de la consommation intérieure (-5,3%) et des ventes à l'export (-17,3%).

Graphique 4 : Production et vente de produits pétroliers



✓ Production d'électricité en hausse

Au niveau des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production nette d'électricité s'accroît de 5,7% à fin septembre 2020, stimulée par la production thermique (+9,1%) en dépit de la baisse de la production de source hydraulique (-1,6%). La progression de la production est portée par la hausse de la consommation interne (+7,6%) et des exportations (+13,2%).

□ Bonne tenue des activités du BTP

A fin juillet 2020, l'indicateur avancé du BTP connaît une augmentation de 3,0% contre +4,0% à fin juin 2020. Le BTP bénéficie de la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures qui ont cependant connu un ralentissement en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

L'indicateur avancé du BTP a progressé sous l'effet de la hausse de la consommation de « bitume » (+11,4%), de « câbles et fils électriques » (+86,9%) et de « sable » (+38,5%) et de « béton » (11,2%). L'impact de ces progressions a été atténué par les baisses de la consommation de « ciment » (-3,4%), de « tôles et bacs » (-30,8%), et de gravier (-2,4%).

A fin septembre 2020, l'orientation favorable des activités de BTP devrait se renforcer avec la normalisation de l'activité économique liée à la levée progressive des mesures de lutte contre la propagation de la covid-19. Les principaux grands projets d'infrastructures publiques en cours de réalisation portent sur (i) l'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) la réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) la sauvegarde et le développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) l'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët et (vi) la construction de quatre stades en vue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 (vii) la construction de la tour F de la cité administrative du plateau.

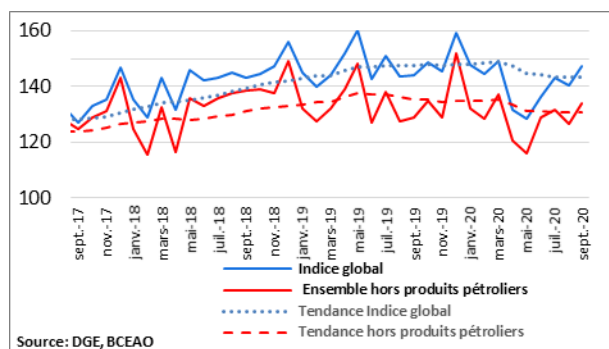
II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire continue d'être affecté par les conséquences négatives des mesures d'endiguement de la Covid-19.

❑ *Chiffre d'affaires du commerce de détail en repli.*

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a enregistré à fin septembre 2020 un recul de 4,1% dû principalement à la baisse des ventes des « produits de l'alimentation » (-8,7%), des « produits pétroliers » (-4,2%), « des produits pharmaceutiques et cosmétiques » (-3,0%) et des « articles d'équipement de la personne » (-11,6%). Ces baisses sont amoindries par l'accroissement des chiffres d'affaires des « produits d'équipement du logement » (+14,5%), des « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » (+2,0%) et des « produits divers » (+4,5%).

Graphique 5 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



La baisse du chiffre d'affaires de la branche « produits de l'alimentation » est consécutive essentiellement au recul des ventes des « autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs » (-9,4%).

La branche « véhicules automobiles, motos et pièces détachées » enregistre une hausse des ventes en raison de celle des « motos neuves » (+7,6%) et des ventes des « véhicules automobiles neuves » (+0,7%).

La branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » pâtit de la baisse des ventes des « produits pharmaceutiques et médicaux » (-4,1%).

Les « produits d'équipements du logement » bénéficient de la hausse des ventes des « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+3,3%).

Hors produits pétroliers, le chiffre d'affaires du commerce de détail régresse de 3,7%.

❑ *Contraction des activités de transport*

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2020, le secteur du transport continue de subir les effets de la crise sanitaire due au coronavirus en relation avec les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements.

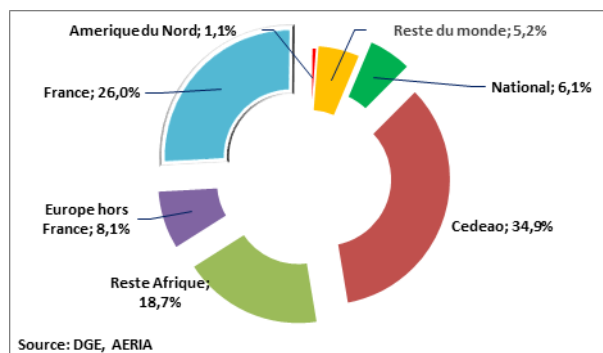
✓ *Le transport aérien toujours en berne*

Malgré la réouverture des frontières aériennes en juillet 2020 après la fermeture de celles-ci en mars 2020, l'aéroport international d'Abidjan maintient sa tendance baissière. En effet, il a enregistré une forte contraction du nombre total de passagers de 73,6% comparativement à la période correspondante de l'année dernière.

De même, le nombre de passagers commerciaux affiche une forte baisse de 62,2% pour ressortir à 582 476. Cette situation découle du repli du trafic de toutes les destinations en relation avec les trois mois d'inactivité du secteur aéroportuaire. Ainsi, les trafics avec la CEDEAO et le reste de l'Afrique ont chuté respectivement de 64,2% et 68,5%.

Quant au trafic avec l'Europe (-55,0%) et avec l'Amérique du Nord (-66,9%), la situation se dégrade également.

Graphique 6 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination



S'agissant du trafic national, il a également enregistré une diminution de 47,9%.

Le transport aérien, ayant connu une bonne dynamique depuis 2012, paie actuellement un lourd tribut de la crise sanitaire à coronavirus qui secoue encore le monde entier. Les conséquences néfastes de la Covid-19 ont conduit quasiment à l'arrêt des activités aéroportuaires entre le 23 mars 2020 et le 15 juillet 2020. Toutefois, le Gouvernement a pris une série de mesures pour soutenir le secteur aérien. En effet, il bénéficie des fonds de soutien mis en place, ainsi que des allègements fiscaux prévus, notamment la suspension de la taxe de tourisme pour les passagers en transit.

✓ *Repli du transport ferroviaire*

A l'image des autres secteurs du transport, le **transport ferroviaire** peine à se remettre de la situation de crise sanitaire. En effet, le trafic de marchandises se contracte de 9,6% à fin septembre 2020 comme à fin juin 2020. Cette contreperformance découle de la baisse enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso de 7,7% et du trafic intérieur de 36,5%.

✓ *Contraction du transport maritime*

Le trafic global de marchandises affiche une baisse de 4,5% pour s'établir à 22 183 489 tonnes à fin septembre 2020 par rapport à

la même période de l'année précédente. Cette contraction est observée au niveau des deux ports.

Toutefois, comparativement à la réalisation du premier semestre 2020 (-6,2% à fin juin 2020), l'activité portuaire se redresse progressivement.

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises chute de 4,3% à fin septembre 2020 après -6,6% à fin juin. Cette baisse de l'activité liée à la crise de la Covid-19, se ressent sur le trafic national (-5,2%) et le transbordement (-22,4%). En revanche, la quantité de marchandises en transit croît de 10,5%.

Le **Port de San Pedro** enregistre également une contraction du trafic de marchandises de 5,2% à fin septembre 2020, sous l'effet du recul à la fois des activités hors transbordement de 2,6% et des activités de transbordement de 15,3%. La baisse des activités hors transbordement a été prononcée au niveau des importations (-18,7%). Par contre, les exportations se sont globalement bien tenues avec une hausse de 4,2%.

Face à cette situation de crise, les autorités portuaires ont revu en baisse, leur objectif de dépasser les vingt-six (26) millions de tonnes de trafic de marchandises cette année 2020 après la réalisation de plus vingt-cinq (25) millions de tonnes en 2019.

Cependant, il est important de souligner que les projets d'investissement se poursuivent.

✓ *Le transport routier en retrait*

La consommation des carburants gazoil et super recule de 1,9% indiquant une baisse des activités de transport routier. Le secteur du transport routier a souffert des mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la

réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures ont entraîné des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur. Afin d'alléger les charges de ces derniers, le Gouvernement a réduit de 25% le montant de la patente du transport.

□ **Télécommunication**

La branche des télécommunications connaît une bonne dynamique caractérisée par un accroissement du volume de communication et du chiffre d'affaires à fin août 2020, en glissement annuel.

Le chiffre d'affaires global des télécommunications s'accroît de 7,0%, tirant profit de la bonne tenue de l'internet mobile et de la téléphonie mobile favorisée par une plus forte utilisation des services due notamment aux mesures de distanciation sociale prises par le Gouvernement.

S'agissant du volume de communication, il évolue positivement, en relation avec la progression du nombre d'abonnement (+5,7%), du volume d'appel (+65,0%) et du trafic SMS (+21,2%).

Au niveau de la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires, le nombre d'abonnement et le trafic voix enregistrent des hausses respectives de 7,9%, 5,7% et 65,2%. Aussi le mobile money affiche un accroissement du chiffre d'affaires de 22,5%.

Quant à l'internet mobile, il enregistre une hausse du chiffre d'affaires de 41,7% en lien notamment avec la vulgarisation du télétravail dans un contexte de lutte contre la propagation de la Covid-19.

II.1.d. Prix à la consommation

Au mois de septembre 2020, la hausse des prix, en glissement annuel, descend à +1,9% après être restée au-dessus de +2,3% du mois de février 2020 au mois d'août et avoir même atteint +2,8% au mois de juin.

En moyenne sur les trois premiers trimestres de l'année 2020, les prix à la consommation connaissent une augmentation de 2,4% contre +2,5% à fin août 2020. Cette progression des prix provient du renchérissement des produits comestibles de 4,3% et des produits non alimentaires de 1,6%. L'inflation observée sur la période sous revue est de source locale. En effet, les prix des produits locaux s'accroissent de 3,6%, tandis que ceux des produits importés reculent de 1,6%.

Par ailleurs, le taux d'inflation, calculé en moyenne sur les douze derniers mois, s'est situé à 2,1% à fin septembre 2020, en ligne avec la norme communautaire de 3% de l'UEMOA.

□ **Accroissement des prix des produits comestibles**

La hausse des prix des produits comestibles en moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2020, provient de l'augmentation de prix observée sur les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,5%) et les « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+0,6%).

✓ **Hausse maîtrisée des prix des produits alimentaires**

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées continuent de progresser en lien avec les augmentations enregistrées au niveau des prix des tubercules et plantains (+16,5%), des fruits (+10,6%), des légumes frais (+8,7%), des poissons (+5,3%) ainsi que des « huiles et

graisses » (+2,0%). Toutefois, les prix des « céréales non transformées » (+0,9%), des viandes (+0,8%) et des « lait-fromages-oëufs » (+0,6%) croissent modérément.

Les produits alimentaires continuent de tirer profit d'une administration des prix dans le cadre de la lutte contre les pratiques spéculatives sur ces produits de premières nécessités. En effet, la mesure de plafonnement des prix des produits de grande consommation, notamment le riz, le sucre, la tomate concentrée, l'huile raffinée et la viande a été prorogée de trois mois supplémentaires par le Gouvernement, lors de son Conseil des Ministres du mercredi 9 septembre 2020. Cette mesure a été prise en raison du contexte socio-économique particulièrement difficile engendré par la crise sanitaire.

✓ *Hausse modérée des tabacs et stupéfiants*

Les prix des boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, augmentent en raison des accroissements des prix des tabacs et stupéfiants (+1,9%) et des boissons alcoolisées (+0,2%).

□ *Prix des produits non comestibles en hausse modérée*

Les prix des produits non comestibles ont progressé de 1,6%, sous l'effet de l'accroissement des prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,1%), des « articles d'habillement et chaussures » (+1,9%), des « transports » (+1,9%), de « l'enseignement » (+1,3%), des « restaurants et hôtels » (+1,4%) ainsi que des biens et services (+1,0%).

La montée des prix de la fonction « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » provient de l'augmentation des prix des « loyers effectifs » (+5,4%), de l'« alimentation en eau et services divers

liés au logement » (+3,1%), ainsi que de l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+0,8%).

La fonction « articles d'habillement et chaussures » enregistre une augmentation des prix des « articles d'habillement » (+1,5%) et des « chaussures » (+3,0%).

La fonction « transport » connaît une augmentation de prix due à celle des groupes « achat de véhicules » (+2,6%) et des « services de transport » (+3,8%) en dépit d'une baisse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » (-1,3%).

Les prix de la fonction « enseignement » croissent essentiellement en lien avec les hausses des prix des groupes « enseignement pré-élémentaire et primaire » (+3,0%), « enseignement supérieur » (+1,4%).

Les prix de la fonction « restaurants et hôtels » renchérissent soutenus par les « services de restauration » (+1,5%).

Les prix de la fonction « biens et services divers » connaissent des augmentations dues aux « soins corporels » (+11,1%), à la « protection sociale et assurance » (+0,7%) et aux « services financiers » (+0,5%).

Dans l'ensemble, le prix moyen des services progresse de 2,6% sur les neuf premiers mois de l'année 2020.

II.1.e. Emplois

Le marché de l'emploi formel connaît à fin septembre 2020, une progression de 6,0% du nombre de salariés sur un an pour se situer à 1 100 467.

Sur les neuf premiers mois de l'année en cours, 91 301 emplois bruts ont été créés contre 69 081 un an plus tôt soit une hausse de 32,2%. Cette embellie est attribuable à une reprise des créations brutes au

troisième trimestre avec un accroissement de 89,2% en glissement annuel contre un accroissement de 6,8% au second trimestre. Dans la même veine, les cessations d'emplois enregistrent une baisse 35,8% au troisième trimestre 2020 en glissement annuel après baissé de 26,8% au second trimestre.

La situation de l'emploi dans le secteur privé enregistre une nette amélioration grâce à la reprise de l'activité économique et à la levée des mesures de restriction adoptées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19.

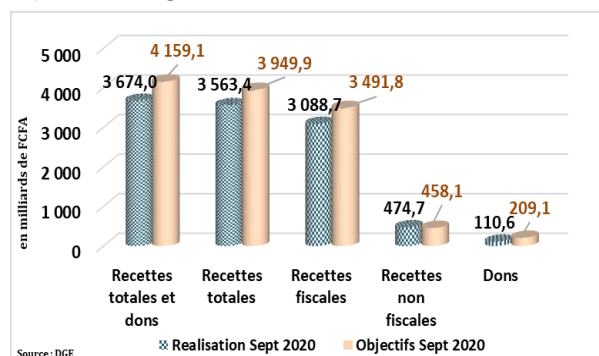
II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin septembre 2020, la situation des finances publiques est caractérisée par un faible recouvrement des recettes et par une surconsommation des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs.

□ Recettes totales et dons

Le niveau de recouvrement des recettes totales et dons ressort à 3 674,0 milliards pour un objectif³ attendu de 4 159,1 milliards, soit une moins-value de 485,0 milliards en liaison avec les contreperformances enregistrées sur les recettes fiscales.

Graphique 7 : Evolution des recettes et dons par rapport aux objectifs à fin septembre 2020



³ Les objectifs sont celles arrêtés avec les services du FMI à la mission de Septembre 2019 qui demeurent à ce jour les seuls données d'évaluation du programme. Toutefois des nouveaux objectifs ont été définis avec eux dans

Les recettes fiscales ressortent à 3 088,7 milliards pour un objectif de 3 491,8 milliards, soit une moins-value de 403,1 milliards. Cette évolution est imputable aux insuffisances de la fiscalité intérieure (-275,8 milliards), de la fiscalité de porte (-53,1 milliards) et des autres recettes affectées (-74,3 milliards). Comparé à la même période de 2019, le niveau de recouvrement des recettes affiche une baisse de 22,5 milliards imputable, en grande partie, au ralentissement de l'activité économique suite à la crise sanitaire mondiale.

✓ Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes intérieures se hissent à 1 587,7 milliards et enregistrent une moins-value de 275,8 milliards. La contreperformance enregistrée au niveau de la fiscalité intérieure provient essentiellement des moins-values sur le BIC hors pétrole (-87,8 milliards), sur les impôts sur revenus et salaires (-80,6 milliards) et sur la TVA (-85,5 milliards). Les moins-values sur la TVA et les impôts sur revenus et salaires s'expliquent par la crise économique.

Néanmoins, malgré le contexte de crise sanitaire, les impôts sur revenus des capitaux mobiliers (+12,7 milliards) et les droits d'enregistrement et de timbre (+19,0 milliards) ressortent en plus-value. Les impôts sur revenus des capitaux mobiliers bénéficient du paiement plus tôt que prévu par certaines entreprises des dividendes initialement attendus au mois d'octobre.

✓ Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières enregistrent une moins-value de 53,1 milliards en relation avec la contraction des importations et se

le cadre des 7ème et 8ème revue du programme à fin septembre 2020 qui permettront l'évaluation du programme à fin décembre 2020.

situent à 1 384,4 milliards. La fiscalité de porte pâtit du retrait des droits et taxes sur les marchandises générales (-85,5 milliards) compensé en partie par une plus-value de 59,6 milliards enregistrée sur les taxes sur les produits pétroliers. Les taxes sur les produits pétroliers bénéficient de l'évolution favorable de la taxation consécutive à la baisse du cours du baril de pétrole brut sur le marché international.

✓ **Au niveau des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales atteignent 474,7 milliards, en surplus de 16,6 milliards par rapport à l'objectif, en raison principalement de la perception, non initialement prévus, des commissions sur les transferts hors UEMOA.

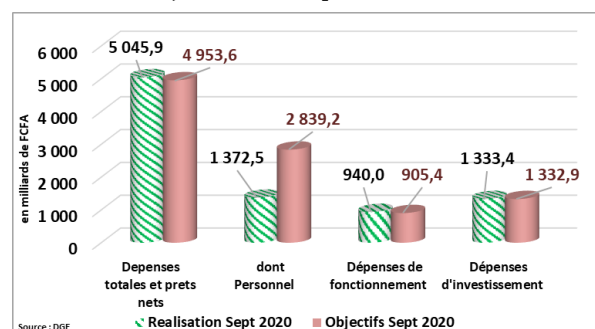
✓ **Au niveau des dons**

Le niveau de mobilisation des dons est faible comparé à l'objectif à fin septembre 2020. Sur 209,1 milliards de dons attendus, 110,6 milliards ont été mobilisés, soit un gap de 98,5 milliards dû à un faible niveau de décaissement des dons projets.

□ **Dépenses totales et prêts nets**

Pour contenir les effets négatifs de la Covid-19 sur l'économie nationale, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire et un plan de soutien économique, social et humanitaire. Ces mesures ont engendré une réallocation des dépenses prenant en compte les nouvelles priorités. Ainsi, à fin septembre 2020, les dépenses totales et prêts nets sont exécutées à hauteur de 5 045,9 milliards contre un objectif de 4 953,6 milliards, soit une surconsommation de 92,3 milliards. En outre, comparées à la même période de 2019, les dépenses sont en accroissement de 717,3 milliards.

Graphique 8 : Evolution des dépenses par rapport aux objectifs à fin septembre 2020



Par rapport aux objectifs définis en septembre 2019, on note les évolutions ci-après des dépenses traduisant la prise en compte des nouvelles priorités :

- Les subventions et transferts se situent à hauteur de 464,4 milliards contre un niveau prévisionnel de 337,5 milliards soit un dépassement de 126,9 milliards.
- Les dépenses de fonctionnement ressortent à 940,0 milliards, correspondant à une hausse de 34,6 milliards.

Au terme des trois premiers trimestres de l'année 2020, le solde budgétaire ressort déficitaire de 1 371,8 milliards contre une prévision de déficit de 794,5 milliards.

□ **Financement**

Le déficit budgétaire global a été financé par le recours aux marchés monétaire et financier d'un montant de 2 837,7 milliards. Ces émissions, comprenant 1 623,8 milliards de bons du trésor (dont 1 465,5 milliards de bons de trésorerie), 591,4 milliards d'emprunts obligataires et 622,5 milliards d'obligations du trésor ont permis de régler les échéances du capital de la dette publique qui s'établit à 1 948,7 milliards contre un objectif de 1 016,0 milliards. Ces échéances sont composées de 1 693,7 milliards de dette intérieure et 255,2 milliards de dette extérieure.

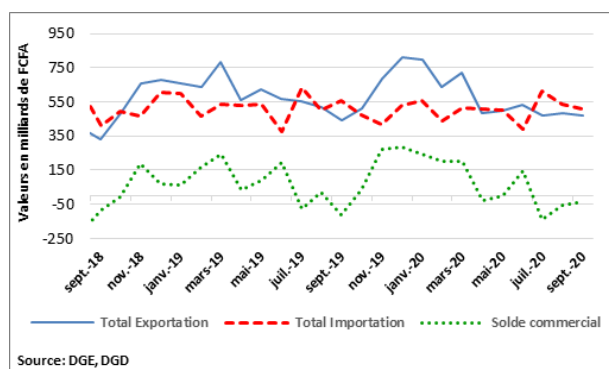
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2020, les **échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels** sont marqués par un repli en valeur des exportations (-4,6%) et des importations (-3,5%) dans un environnement mondial affecté par la pandémie de la covid-19. Les exportations subissent à la fois une chute des volumes (-3,3%) et des prix (-1,3%) tandis que les importations pâtissent uniquement d'une baisse des prix (-7,5%), les volumes étant en hausse de 4,4%.

Par ailleurs, au troisième trimestre, le **commerce extérieur hors biens exceptionnels** enregistre une baisse de 5,8% des exportations conduisant à une détérioration de la situation à fin septembre 2020 alors que la faible contraction des importations de 1,9% atténue la chute observée à fin juin 2020.

Ainsi, de ces évolutions résulte un excédent commercial de 533,2 milliards, en baisse de 13,4% comparativement à fin septembre 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations se situe à 111,7%, en baisse de 1,3 point de pourcentage. Quant aux termes de l'échange, ils s'améliorent de 6,7% en raison de la baisse des prix à l'import.

Graphique 9: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



II.3.a. Exportations

▣ Baisse en valeur des exportations

Le repli des exportations provient d'une diminution des ventes en valeur de produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (-2,4%), des « produits manufacturés » (-20,2%) et des « produits miniers » (-9,0%) en lien avec une baisse des volumes respectivement de 1,8%, 8,6% et 4,9%.

En ce qui concerne les ventes des produits de la première transformation, elles progressent de 8,1%, soutenues par la hausse des prix (+10,3%).

Les produits de « l'agriculture industrielle et d'exportation » subissent principalement une baisse des volumes exportés de coton masse (-37,4%). Les ventes en valeur de fèves de cacao restent, quant à elles, stables en dépit de la baisse des volumes de 5,6%.

Concernant les « produits de la première transformation », l'accroissement des ventes en valeur découle essentiellement des exportations de « cacao transformé » (+8,1%) portées par une progression des prix de 8,3%.

S'agissant des exportations en valeur de **produits manufacturés**, elles sont principalement affectées par le recul des ventes de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-28,3%) en lien avec à la baisse des prix (-16,7%) et des volumes (-14,0%).

Quant aux **produits miniers**, ils pâtissent principalement du repli des ventes de « pétrole brut » (-53,3%) en lien avec une chute des volumes et des prix respectivement de 34,1% et de 29,1%.

II.3.b. Importations

❑ Chute des importations en valeur

La régression en valeur des importations de 3,5% est liée à celle des biens de consommation (-3,5%) et des biens intermédiaires (-9,5%). Les achats de biens d'équipement hors biens exceptionnels croissent en valeur de 8,2% sous l'effet d'une hausse des volumes de 14,2%.

Les importations de **biens de consommation** en valeur subissent le reflux des achats des produits alimentaires (-3,1%) et des « autres biens de consommation » (-3,9%). Ce sont principalement les commandes de « riz » (-26,9%) et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-33,5%).

S'agissant des importations de **biens intermédiaires**, leur repli s'explique par celui des approvisionnements en pétrole brut (-12,3%).

Quant aux achats de **biens d'équipement**, ils sont soutenus par les acquisitions de « machines électriques » (+25,7%), de « Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+12,5%) et de « machines mécaniques » (+6,5%).

II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

❑ Prépondérance des produits primaires dans les exportations

À fin septembre 2020, la structure des exportations n'a pas fondamentalement changé par rapport à celle de la même période de 2019.

Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 09 mois 2019 et 2020

	2019	2020
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	46,2%	45,1%
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,5%	0,5%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	45,7%	44,6%
dont Cacao fèves	24,4%	24,4%
Noix de cajou	7,8%	7,9%
Caoutchouc naturel	6,8%	7,7%
Coton masse	3,5%	1,9%
Produits transformés	35,9%	34,0%
1 ^{ère} Transformation	17,3%	18,7%
dont Cacao transformé	11,1%	12,0%
Huile de palme	1,8%	1,8%
Café transformé	0,5%	0,6%
Amande de Cajou	0,5%	0,4%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,3%	1,4%
Manufacturiers	17,4%	13,9%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	10,1%	7,3%
Produits miniers	17,9%	16,3%
Pétrole brut	7,7%	3,6%
Or brut	8,6%	11,3%

Source : DGE, DGD

Les produits primaires contribuent à 45,1% des exportations en valeur. Cette prédominance est essentiellement imputable aux produits de l'« agriculture industrielle et d'exportation » (44,6%), notamment le « cacao fèves » (24,4%). En outre, la part des produits primaires dans les exportations baisse de 1,1 point de pourcentage en raison principalement du repli de la baisse des exportations de coton masse.

❑ Les importations toujours dominées par les biens de consommation

A l'instar des neuf premiers mois de l'année 2019, les biens de consommation dominent les importations de biens en valeur (48,1%).

Par ailleurs, la part des biens intermédiaires s'effrite de 2,2 points de pourcentage au profit des biens d'équipement.

Tableau 6 : Structure des importations en valeur 09 mois 2019 et 2020

	2019	2020
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	48,1%	48,1%
Produits alimentaires	21,0%	21,1%
dont Poissons	0,9%	1,0%
Riz	5,7%	4,3%
Blé tendre	1,8%	2,0%
Autres biens de consommations	27,1%	27,0%
dont Produits pétroliers autres que pétrole brut	8,1%	5,6%
Pharmacie	3,4%	4,5%
Biens intermédiaires	34,0%	31,8%
Pétrole brut	15,0%	13,7%
Fer, fonte, acier et ouvrages en fer	5,6%	5,0%
Produits chimiques	2,4%	2,3%
Papiers et cartons	1,7%	1,7%
Matériaux de construction (Clinker)	1,7%	1,7%
Biens d'équipement	17,9%	20,1%
Machines mécaniques	7,1%	7,9%
Machines électriques	4,1%	5,4%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,3%	3,8%

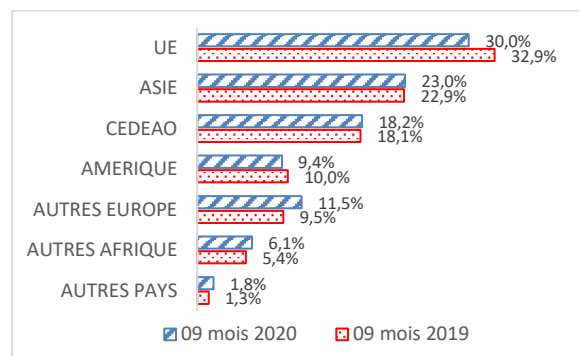
Source : DGE, DGD

II.3.d. Répartition géographique des échanges

□ L'Union Européenne (UE), premier client de la Côte d'Ivoire

À fin septembre 2020, l'Union Européenne (30,0%), l'Asie (23,0%) et la CEDEAO (18,2%) constituent les principales destinations des produits ivoiriens, soit 71,2% des exportations de biens en valeur. Comparées à 2019, la part des exportations à destination de l'UE chute de 2,9 points de pourcentage alors que celles de l'Asie et de la CEDEAO croissent de 0,1 point de pourcentage chacune.

Graphique 10 : Répartition géographique des exportations à fin septembre 2020



En Europe, les Pays-Bas (8,4%), la Belgique (4,4%) et la France (5,4%) restent les principaux clients de la Côte d'Ivoire.

Dans la zone CEDEAO, les principales destinations des produits ivoiriens demeurent le Mali (5,7%) et le Burkina Faso (4,5%).

En Asie, le Vietnam (7,6%), la Malaisie (5,4%) et la Chine (4,1%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

□ L'Asie, l'Union Européenne et la CEDEAO, premiers fournisseurs de la Côte d'Ivoire

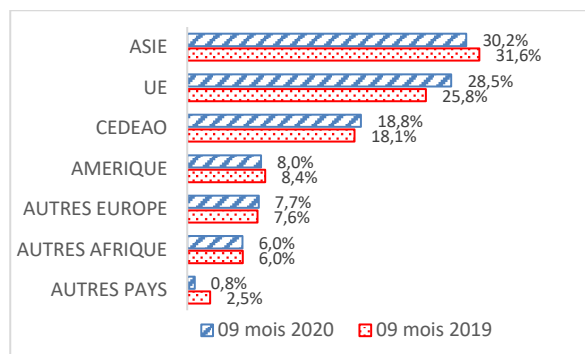
Concernant les **importations**, l'Asie, l'UE et la CEDEAO sont les principaux marchés d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire, avec respectivement 30,2%, 28,5% et 18,8% de la valeur totale des achats à l'extérieur.

Comparée aux neuf premiers mois de l'année 2019, la part des importations d'origine asiatique s'effrite de 1,4 point de pourcentage alors que celles de l'Union Européenne et de la CEDEAO se bonifient respectivement de 2,6 points et 0,7 point de pourcentage.

En Asie, les importations ivoiriennes proviennent essentiellement de la Chine qui fournit 14,7% de l'ensemble des achats en valeur.

En Europe, la Côte d'Ivoire achète principalement les produits français qui représentent 10,8% des importations en valeur.

Graphique 11 : Répartition géographique des importations à fin septembre 2020



Sur le continent américain, les Etats-Unis (4,2%) et la Colombie (0,9%) constituent les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les Etats-Unis approvisionnent la Côte d'Ivoire essentiellement en produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Dans la **zone CEDEAO**, le Nigeria est le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire. Il fournit 12,8% du total des importations en valeur, avec comme principal produit, le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) reste engagée dans l'accompagnement des Etats membres face à la crise économique mondiale. Ainsi, elle a pris dès le 21 mars 2020 des mesures en vue de contrer les impacts négatifs de la pandémie de la Covid-19 sur le système bancaire et maintenir le financement de l'activité économique dans l'Union.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures, la BCEAO a organisé, à compter du 27 mars 2020, les adjudications sur ses

guichets d'appel d'offres au taux fixe de 2,50%, son plus faible taux d'intervention. Par la suite, elle a baissé ses taux directeurs de 50 points de base en juin 2020, faisant passer le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité de 2,5% à 2,0% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 4,5% à 4,0%.

Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large (M2) connaît une expansion de 18,7% (+1 819,1 milliards) après un accroissement de 15,6% à fin juin 2020. Cette évolution résulte des augmentations enregistrées au niveau des créances intérieures (+972,3 milliards ; +9,8%) et des actifs extérieurs nets (+835,6 milliards ; +49,6%).

Les actifs extérieurs nets (AEN) des institutions bancaires tirent profit de la hausse des actifs détenus par la BCEAO de 25,3% (+339,2 milliards) et de ceux des banques commerciales de 142,8% (+496,4 milliards). L'amélioration du niveau de mobilisation des actifs extérieurs est soutenue par les efforts consentis par la Banque centrale pour le rapatriement des recettes d'exportation.

Concernant les créances intérieures, elles enregistrent une progression dues aux créances nettes sur l'Administration Centrale de 21,7% (+626,9 milliards) en lien avec les facilités accordées aux États dans la mobilisation des ressources financières. En effet, la BCEAO a mis en place un guichet spécial de refinancement des États dans le cadre de l'émission des bons du Trésor dénommé « Bons Covid-19 ». Ces bons de maturité courte devraient contribuer à faire face aux besoins de trésorerie induits par la crise sanitaire. Ainsi, les créances détenues par la Banque centrale s'élèvent à 58,8% au

troisième trimestre 2020 après 31,4% au deuxième trimestre 2020.

S'agissant des créances sur l'économie, elles croissent de 4,9% (+345,4 milliards).

En ce qui concerne la situation des banques sur les neuf premiers mois de l'année 2020, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'établit à 3 959,2 milliards, en augmentation de 10,5% (+374,9 milliards). Cette hausse provient des crédits accordés aux « Particuliers » (+322,6 milliards), aux « Autres sociétés » (+116,7 milliards), aux « Clients divers » (+86,9 milliards), aux « Coopératives et groupements villageois » (+16,4 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (+15,9 milliards), à la « Clientèle financière » (+11,3 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+10,9 milliards), ainsi qu'aux « Personnels des banques » (+1,6 milliards). Toutefois, un repli est enregistré au niveau des montants des crédits alloués aux « Entreprises individuelles » (-195,7 milliards) et aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (-11,6 milliards).

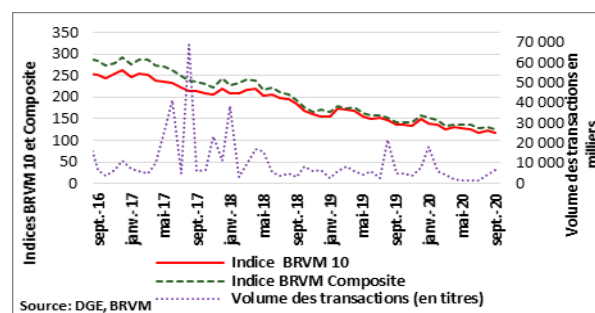
S'agissant des taux d'intérêt moyens appliqués, ils ressortent à 6,5% pour les crédits ordinaires et 7,0% pour les effets de commerce escomptés identiques à leurs niveaux de la période correspondante de 2019. Par contre le taux appliqué au dépôt fléchit de 0,2 point de pourcentage pour ressortir à 4,7%.

II.4.b. Marché boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est caractérisée par un repli des principaux indicateurs d'activité du marché, en moyenne sur la période sous revue. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont diminué respectivement de 18,9% et 16,6%. Ces baisses sont attribuables aux contre-performances enregistrées, notamment

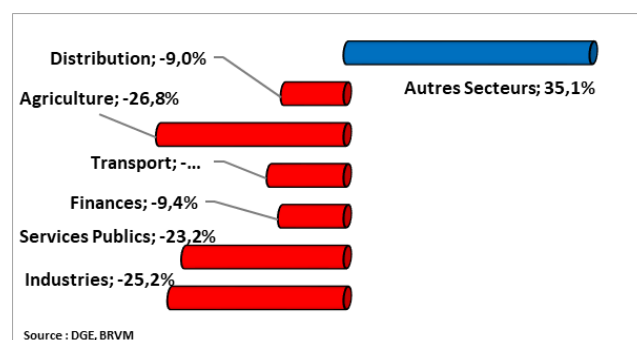
dans les secteurs de l'agriculture (-26,8%), de l'industrie (-25,2%) et des services publics (-23,2%).

Graphique 12 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Par ailleurs, la capitalisation boursière a connu une hausse de 14,2% sur les neuf premiers mois de l'année, résultant du dynamisme du marché des obligations (+40,6%) en dépit d'une baisse observée sur le marché des actions (-10,5%). Parallèlement, la valeur transigée s'est accrue de 57,3% tandis que le volume transigé se contracte de 25,7%.

Graphique 13 : Evolution des indices boursiers par secteur



En glissement annuel, les valeurs de référence que sont les indices BRVM 10 et BRVM composite ont poursuivi leur baisse. Toutefois, le marché a moins accentué ses pertes. En effet, les indices BRVM 10 et BRVM Composite sont ressortis en retrait de 17,7% et de 14,9% respectivement, après des replis de 18,9% et 18,1% au trimestre précédent. Cette évolution traduit une amélioration des indices boursiers dans un contexte de crise sanitaire.

S'agissant du volume transigé, le marché boursier a affiché des positions vendeuses plus importantes que celles acheteuses de la part des investisseurs, en lien avec les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie de la région. Ainsi, le volume des transactions baisse de 57,4% en glissement annuel, au troisième trimestre 2020, après un repli de 67,8% au trimestre précédent.

CONCLUSION

L'économie ivoirienne reste marquée par les conséquences de la pandémie à coronavirus. La contraction de la production industrielle s'accroît et le secteur tertiaire se maintient en baisse, en dépit d'une atténuation de la contraction du trafic maritime.

Dans le secteur primaire, l'évolution de la production reste globalement positive. Cependant, certaines filières sont confrontées notamment à la régression des cours internationaux et à des difficultés de commercialisation. Le Gouvernement œuvre à la levée de ces contraintes et à la préservation des revenus des paysans.

Par ailleurs, l'exécution en cours du plan de relance économique adopté par le Gouvernement devrait favoriser la reprise de la production. En outre, la bonne orientation du financement bancaire traduit l'engagement du système financier à accompagner cette reprise.

Toutefois, la seconde vague de contaminations observée dans les pays avancés pourraient ralentir la reprise de l'économie mondiale.

La croissance du PIB nationale est projetée à +1,8% en 2020.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: sd.c.dppse@dge.gouv.ci
site internet: www.dppse.ci